

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Lettre apostolique sur les ordinations anglicanes, 129. — Nouvelle phase de la Question scolaire, 130. — Fabiola et son curé, 131. — Coup d'œil sur l'étranger, 131. — A propos du pamphlet de M. David, 132. — L'instruction populaire, 133. — La charité bien entendue, 133. — Indult, 133. — Pensée, 133. — Historique des paroisses du diocèse de Québec, 134. — Les conséquences de 1837, 135. — Un curé et son paroissien, 135. — Renseignements, 135. — Réponse à la Patrie, 139. — Le caractère des écoles publiques de Manitoba, 136. — Première session du huitième Parlement fédéral, 136. — Un arbre vivant réduit en journal, 136. — L'Eglise du Canada, 137. — Sainte Encratida vierge et martyre, 141. — Memento hebdomadaire, 144.

Lettre apostolique sur les ordinations anglicanes

Le Saint-Père Léon XIII vient de faire publier une lettre des plus importantes au sujet des ordinations anglicanes.

Il rappelle sa Lettre de l'an dernier adressée "aux Anglais qui cherchent le règne du Christ dans l'unité de la foi." Le Saint-Père remonte aux origines mêmes de la question sur les ordinations anglicanes. Le point de départ est l'époque où, sous le règne d'Edouard VI, peu après le schisme anglican, on introduisit publiquement dans le rite des ordinations anglicanes une forme différente de celle qui était en vigueur dans l'Eglise catholique.

Les Papes Jules III, Paul IV, Clément XI, décidèrent que ces ordinations n'étaient pas valides et que ceux qui avaient été ainsi ordonnés par d'autres que par un évêque régulièrement et légitimement consacré, devaient de nouveau recevoir l'ordination.

De plus, les ordinations anglicanes ont, avec le vice de forme, le défaut d'intention, c'est-à-dire qu'on ne s'y propose pas de faire ce que fait l'Eglise catholique en conférant le sacrement de

l'Ordre : la puissance de consacrer et d'offrir le Corps et le Sang de Jésus-Christ et d'y faire participer les fidèles.

Cependant, la question des ordinations anglicanes a été de nouveau soulevée par des catholiques poussés par le désir de faciliter le retour des dissidents à l'unité.

Le Saint-Père Léon XIII a donc examiné et fait examiner de nouveau la question ; et, après longue étude, a décidé, comme ses augustes prédécesseurs, que ces ordinations étaient invalides et nulles.

Léon XIII invite, une fois de plus, très paternellement, les dissidents anglais à revenir à l'unité catholique.

Nouvelle phase de la Question scolaire

On dit. — mais nous n'en savons rien, — que le règlement projeté de la Question des écoles de Manitoba est actuellement soumise à la Cour de Rome.

Si le compromis est l'équivalent du Bill réparateur et accepté par l'Episcopat canadien, le S. Siège — il est naturel de le supposer — n'exigera pas davantage.

Si, au contraire, le compromis comporte en somme le sacrifice des écoles catholiques séparées et n'est pas accepté par l'Episcopat, le S. Siège ne consentira jamais à le sanctionner, on peut en être sûr.

Il n'est même pas improbable — les choses étant ainsi — que le S. Pontife adresse à l'Episcopat canadien une Lettre apostolique, rappelant le devoir des catholiques touchant cette grave question, recommandant l'union, demandant la soumission nécessaire pour en assurer l'heureuse solution, louant l'attitude ferme et prudente suivie jusqu'à présent par les évêques, et encourageant à lutter jusqu'à ce que justice soit rendue.

Dans tous les cas, si la Question des écoles a été réellement portée devant la Cour de Rome, nous nous en réjouissons, car cet appel ne peut avoir d'autre résultat que de préparer le triomphe d'une cause grandement menacée d'être enterrée, sans cette haute intervention.

Fabiola et son curé

LE CURÉ. — En tout temps, pour faire son devoir, il faut lutter.

FABIOLA. — La vie n'est donc qu'un combat.

LE CURÉ. — C'est ce que nous enseigné la sainte Ecriture, qui dit que le ciel souffre violence.

FABIOLA. — Les trois premiers siècles de l'Eglise sont-ils les seuls glorieux pour notre siècle ?

LE CURÉ. — Non, certes. Tous les siècles nous fournissent des modèles, à la suite des mères et des épouses des martyrs, vinrent celles à qui l'Eglise est redevable de ses Docteurs.

FABIOLA. — Ce n'est donc pas leur génie seul qui les a faits ce qu'ils ont été.

LE CURÉ. — Non, sans les prières et les larmes de Monique, Augustin, par exemple, n'eut jamais été qu'un débauché, un génie, il est vrai, mais un génie dévoyé, qui eût ravagé le monde des âmes par des écrits pestilentiels. On dit que saint Ambroise en le voyant arriver à Milan, ajouta aux litanies cette invocation : De la logique d'Augustin, délivrez-nous, Seigneur !

FABIOLA. — St Ambroise aurait été poursuivi pour libelle, s'il eût vécu de nos jours.

LE CURÉ. — Il fut élevé lui-même par une mère d'une éminente vertu. On ne saurait en douter, quand on sait que ses trois enfants ont été mis au nombre des martyrs ; le frère d'Ambroise s'appelle saint Satyre et sa sœur sainte Marcelline.

Je ne puis dire quelle fut la mère de saint Jérôme, mais il nous a appris lui-même que ce fut sur les instances de deux saintes qu'il entreprit ses grands travaux sur l'Ecriture. Enfin, pour mentionner les quatre grands docteurs de l'Occident, saint Grégoire, si justement appelé le grand, eut pour mère sainte Sylvie, que lui-même a glorifiée, en la faisant peindre, à côté de lui, avec tous les attributs des Docteurs.

FABIOLA. — Cet hommage rendu à sa mère, l'honore plus, à mes yeux du moins, que sa science. *(A suivre)*

Coup d'œil sur l'étranger

Le cardinal Rampolla a reçu une lettre informant que le Négus a reçu magnifiquement Mgr Macaire, ambassadeur du Pape. Il lui a envoyé à la frontière une escorte de 150 soldats,

l'a reçu en audience solennelle, le lendemain de son arrivée, et les 50 prêtres du clergé abyssin entouraient l'envoyé du Pape.

Quand celui-ci eût donné ses lettres, exposé l'objet de sa mission, le prince répondit :

“Le Pape est notre Père à tous ; il a le droit de nous écrire pour nous exprimer ses désirs. Nous causerons de cette affaire en particulier.” — On rapporte que les peuplades noires du Congo-belge sont l'objet d'outrages et de cupides cruautés qui dépassent les traitements infligés aux Indiens d'Amérique, pour en extorquer de l'or en détruisant la race du pays. Les officiers belges envoient dans les villages couper les mains aux enfants pour châtier les parents qui n'importent pas assez de caoutchouc ; les soldats de Lagos n'ont guère d'autre emploi. “En décembre 1895, est-il dit dans une lettre, nous avons vu une caravane de paniers remplis de mains desséchées, de mains d'hommes, de femmes et d'enfants, que les miliciens apportaient au chef du district de l'Équateur, comme pièces à conviction.” — L'expédition anglaise est arrivée à Dongola. L'attention est toujours fixée sur Constantinople où les Arméniens semblent de nouveau menacés d'un massacre général. — A Cuba, espagnols et insurgés restent dans le *statu quo*. — Le mariage du prince de Naples avec la princesse Hélène de Monténégro reste la grande préoccupation de l'Italie. La cérémonie aura lieu à Rome, dans l'église des Saints-Anges, qui appartient à l'État. Aucun prince étranger n'y assistera. — En Autriche, les partis se préparent à de prochaines élections. Les antisémites s'organisent contre les libéraux et les juifs. — Aux États-Unis on ne s'occupe que de l'élection du président, qui sera une question d'argent sous tous les rapports. — Sur la demande de Léon XIII, Mgr Keane, recteur de l'Université de Washington, s'est empressé de donner sa démission.

A propos du pamphlet de M. David

M. David doit, dit-on, soumettre son Pamphlet politique au Saint-Siège, et rêve sans doute obtenir un jugement favorable.

Nous le félicitons de cette démarche, qui dénote non seulement sa bonne foi, mais une foi à transporter les montagnes, si elle est faite avec l'espoir d'une approbation.

L'instruction populaire

Pour élever le niveau de nos écoles, il faudrait, en premier lieu : trouver un moyen de rendre l'assiduité des enfants plus régulière et plus générale, surtout lorsque la première communion est faite, sans violer, bien entendu, les droits des parents. Il faudrait en second lieu : décentraliser les écoles normales de filles, et en établir une, au moins, dans chaque diocèse de notre province. Sous le régime actuel, le nombre des jeunes filles qui peuvent bénéficier des écoles normales et recevoir une formation presque indispensable, est certainement beaucoup trop limité.

Il faudra ensuite assurer l'augmentation des salaires.

Puisque le Premier ministre de la province de Québec a l'intention de s'intéresser particulièrement à la cause de l'éducation, nous croyons qu'il fera acte de bonne politique en commençant par la décentralisation ou, si l'on aime mieux, par l'augmentation des écoles normales de filles.

La charité bien entendue

„ Il faut dire *rondement et franchement mal du mal et blâmer les choses blâmables*, dit St François de Sales. Il faut observer, en blâmant le vice, d'épargner le plus que vous pourrez la personne en laquelle il est. . . *Peu excepte*, entre tous, les *ennemis déclarés de Dieu et de son Eglise*. »

Cette doctrine est plus sûre que celle des pleurnicheurs qui réservent toutes leurs complaisances pour ceux qui les méritent le moins.

Indult

Ce mot indique un privilège accordé par le Pape. On l'applique aux permissions de lire les livres à l'*index* et à toute concession faite par le Pape.

Pensée

Il n'y a que ceux qui ne font rien, qui ne se trompent jamais.



HISTORIQUE DES PAROISSES DU DIOCESE DE QUÉBEC

Saint-Damien de Buckland

C'est en 1875 que fut ouverte la mission de Saint-Damien de Buckland. M. J.-M. Rioux, curé de Notre-Dame Auxiliatrice de Buckland, en fut le premier desservant. Après le départ de M. Rioux, Saint-Damien fut desservi par son successeur, le regretté M. Th. Houde.

A l'arrivée du premier curé résident, M. J.-O. Brousseau, remplacé en 1895 par M. Guimont, Saint-Damien de Buckland possédait pour tout édifice religieux une misérable chapelle qui ressemblait plutôt à un hangar qu'à la demeure de Dieu. C'est dans une cabane en bois rond, recouverte en écorce, que le curé prit son logement. Il y avait alors 80 familles et 250 communians.

Dès son arrivée, M. Brousseau se mit à l'œuvre pour doter sa paroisse d'une église un peu plus convenable. L'année suivante une église en bois de 100 pieds de longueur sur 50 pieds de largeur était construite. Elle n'était pas encore terminée qu'une tempête la renversa. Les paroissiens de Saint-Damien ne se laissèrent pas décourager et la relevèrent aussitôt. L'automne suivant, le feu se déclara dans le clocher. Cette fois elle fut sauvée par un vœu fait à Sainte Anne par le curé et ses paroissiens, d'élever une chapelle en son honneur (1).

C'est après toutes ces épreuves que le cardinal Taschereau écrivait au curé : « Je vois que Saint-Damien est destiné à faire de grandes choses, car il est solidement appuyé sur de lourdes et nombreuses croix. »

En 1892, M. le curé Brousseau fondait l'orphelinat agricole de Saint-Damien, destiné à opérer tant de bien.

Les Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours dirigent cette institution. Le personnel de cette congrégation naissante est de 22 sœurs professes, 4 novices et 12 postulantes. L'orphelinat donne le vivre et le coucher à 32 vieillards indigents et à 45 orphelins. L'institution possède une ferme exploitée par les

(1) C'est l'origine du sanctuaire de Sainte-Anne des Montagnes qui est devenu un centre de pèlerinages. 12,000 pèlerins ont visité cette chapelle en 1895.

vieillards encore capables de travailler et les orphelins. Bientôt il y aura de grandes boutiques, où ceux qui n'aiment pas l'agriculture pourront apprendre un métier avec lequel ils pourront honorablement gagner leur vie.

Saint-Damien de Buckland compte actuellement 165 familles et 520 communians.

Les conséquences de 1837

En 1837, une fraction du peuple canadien a préféré suivre la direction de certains agitateurs plutôt que celle de l'épiscopat. Conséquences : Plusieurs compatriotes sont morts sur l'échafaud — la déportation et l'exil ont été le lot d'un bon nombre — une foule de familles ont été ruinées — la division s'est mise dans nos rangs — l'union du Haut et du Bas Canada a été imposée, dans le but de paralyser l'élément canadien-français, — et a rendu plus problématique que jamais la fondation d'un Canada-français, en préparant les voies à la Confédération actuelle, qui a été acceptée comme une nécessité politique.

Conclusion : il est toujours dangereux de méconnaître la voix de ses guides naturels — et nous en aurons peut-être une nouvelle preuve avant longtemps.

Un curé et son paroissien

Le curé du village sermonne ainsi un de ses paroissiens :

— Auguste, ton plus grand ennemi, c'est l'eau-de-vie; tu l'aimes trop.

— Ah! monsieur le curé, riposta Auguste, je vous y prends. Vous dites toujours en chaire qu'il faut aimer ses ennemis.

— Sans doute, mon garçon, mais je ne dis pas qu'il faut les avaler.

Renseignements

La S. Congrégation des Rites vient de rappeler que, dès 1866, un décret a autorisé l'usage des vases sacrés en aluminium pur et en bronze d'aluminium doré ou argenté. Dans ce décret il est dit que l'aluminium est préférable à tout autre métal permis, puisqu'il est plus léger, moins coûteux, inaltérable et inoxydable.

Réponse à la Patrie

Nous avons dit, l'autre jour, que sur les quarante enfants admis à la dernière première communion, tous savaient lire et écrire. La *Patrie* nous demande, à ce propos, s'il n'est pas nécessaire de savoir lire pour apprendre le catéchisme.

Pauvre drôlesse ! Tu es bien la preuve vivante que le péché de nos premiers parents a obscurci l'intelligence de l'homme.

Le caractère des écoles publiques de Manitoba

La pose de la première pierre d'une maison d'école a eu lieu dernièrement à Selkirk, avec le cérémonial maçonnique ; et le ministre anglican qui a prononcé l'allocution, a déclaré que les écoles publiques de Manitoba étaient et seraient toujours protestantes autant que possible.

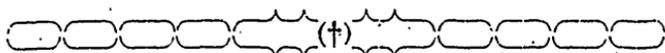
Cette démonstration maçonnique en pareille circonstance n'est pas la première.

Première session du huitième Parlement fédéral

19 Août : Ouverture des Chambres. — 20 Août : Lecture du discours du Trône se bornant à demander le vote des subsides pour l'année 1896-97. — 28 Août : Adoption du discours du Trône sans division. — 9 Septembre : Rejet de la motion Foster, condamnant l'émission de deux mandats spéciaux à la veille de l'ouverture des chambres : 64 voix pour, 104 contre. — 24 Septembre : motion Foster condamnant l'ajournement de la révision du tarif à la prochaine session, rejetée par 37 voix de majorité. — 5 octobre : clôture de la session, après avoir fait voter un budget de 45 millions pour 1896-97. Cette session avait été convoquée uniquement pour voter les subsides refusés, l'hiver dernier, par l'ancienne opposition.

Un arbre vivant réduit en journal.

Une feuille autrichienne industrielle nous apprend que dans une expérience faite dans une manufacture de papier d'Elsenthal, il n'a fallu que 2 h. 25 pour convertir le bois d'un arbre vivant en un journal prêt à être lu.



L'ÉGLISE DU CANADA

Deuxième PÉRIODE

(1632-1658)

(Suite)

Pendant que les Iroquois se montraient si hostiles aux messagers de la *bonne nouvelle*, les Abénaquis envoyaient au Canada. en 1646, trente députés chargés de demander aux autorités de Québec qu'un chef de la prière les visitât. Le P. Druillettes fut choisi pour cette mission, et partit immédiatement avec les délégués abénaquis.

Outre les établissements français de Québec, Trois-Rivières et Montréal, il y en avait un quatrième, commencé au pays des Hurons, et qui, favorisé par les circonstances, aurait pu devenir un poste important.

La population de cette petite colonie européenne était en 1648, de quarante-deux français : dix-huit appartenaient à la compagnie de Jésus, les autres étaient des hommes choisis, dont la plupart s'étaient consacrés à la propagation de l'évangile et assistaient les missionnaires au moyen de leur travail et de leur industrie.

A cette époque la nation huronne était menacée d'une guerre d'extermination de la part des Iroquois, qui allaient mettre à feu et à sang toutes ses bourgades, les unes après les autres.

La première qui reçut la visite de ces terribles hôtes fut la bourgade de Saint-Joseph en 1648.

Le P. Daniel venait de finir la messe à laquelle les fidèles de la bourgade avaient assisté en grand nombre, lorsque soudain des cris de guerre se firent entendre. Les Iroquois, dont on ne soupçonnait même pas la présence dans le voisinage, forçaient déjà la palissade et malheureusement presque tous les hommes en état de combattre étaient absents. Le P. Daniel s'avance alors vers le point le plus menacé et s'empresse de baptiser par aspersion les infidèles déjà instruits. Il accourt ensuite à la chapelle qu'il trouve remplie de chrétiens et de catéchumènes. Il baptise les uns, donne l'absolution aux autres, et les console tous en leur disant : « *Mea freres, nous serons aujourd'hui dans le ciel.* »

A ce moment, les ennemis envahissent la chapelle en pou-

sant d'effroyables hurlements, et s'arrêtent un instant, étonnés de voir le P. Daniel s'avancer seul à leur rencontre. Mais bientôt revenus de leur surprise, ils l'entourent et le criblent de flèches. Enfin une balle le frappe en pleine poitrine, et il tombe en prononçant le saint nom de Jésus. Ses bourreaux hachent son corps en pièces et le jettent au milieu des flammes qui dévorent la chapelle. Près de sept cents personnes, dont la plupart étaient des femmes et des enfants, furent massacrées ou traînées en captivité.

Le P. Daniel, né à Dieppe, vers 1595, était entré de bonne heure dans la compagnie de Jésus. Il travaillait depuis quatorze ans dans les missions huronnes, avec un courage et une patience qui faisaient l'admiration générale. Depuis neuf ans, il demeurait dans les places les plus exposées aux invasions de l'ennemi, et fut le premier jésuite qui reçut la couronne du martyr au pays des Hurons. L'année suivante, c'était au tour des bourgades Saint-Ignace et Saint-Louis.

Le 16 mars 1649, mille guerriers iroquois campaient auprès de la bourgade Saint-Ignace et reconnaissaient pendant la nuit l'unique point accessible de la palissade. A l'aube du jour, ils s'élançèrent à l'attaque avec tant de rapidité, qu'ils se rendirent maîtres de la place avant que personne n'eut le temps de se défendre. Presque tous les habitants, au nombre de quatre cents, furent massacrés. Immédiatement ces farouches guerriers, sans s'arrêter pour reprendre haleine, marchèrent si rapidement sur la bourgade Saint-Louis, qu'ils en firent le siège au lever du soleil. Les hurons repoussèrent bravement deux assauts successifs, mais les Iroquois ayant enfin réussi à pratiquer une brèche dans la palissade, firent un horrible massacre de tous ceux qui tombèrent entre leurs mains. Ils incendièrent ensuite les cabanes, et bientôt une colonne de fumée s'élevait au-dessus de la bourgade Saint-Louis, signala aux hurons de la bourgade Sainte-Marie le malheur qui venait de frapper leurs frères.

Les PP. de Brebœuf et Gabriel Lalemant qui se trouvaient dans la bourgade Saint-Louis, furent amenés avec les autres prisonniers à la bourgade Saint-Ignace, pour y subir le supplice du martyr.

Salués à leur arrivée par une rude bastonnade, ils furent ensuite attachés à un poteau et tourmentés avec le fer et le feu. On leur suspendit au cou un collier de haches ardentes ; on

leur mit des ceintures d'écorce enduite de poix et de résine enflammées; et en dérision du saint baptême, on leur versa de l'eau bouillante sur la tête.

Au plus fort de ses tourments, le P. Gabriel Lalemant levait les yeux au ciel et implorait le secours d'en haut. Le P. de Brebœuf semblait insensible au fer et au feu, ne laissant pas même échapper un soupir. De temps en temps, il élevait la voix pour encourager les chrétiens torturés autour de lui et exhorter ses bourreaux à craindre la colère de Dieu. Irrités davantage, ils lui coupèrent le nez, lui arrachèrent les lèvres, et lui enfoncèrent un fer rouge dans la bouche. Le héros chrétien conserva le plus grand calme, et son regard était si impassible, qu'il semblait encore commander à ceux qui le torturaient. On amena alors près du P. de Brebœuf, son jeune compagnon couvert d'écorces de sapin auxquelles on mit le feu, après l'avoir attaché à un poteau; et ses bourreaux restèrent auprès de lui pour savourer le plaisir de le voir brûler et d'entendre les soupirs qu'il ne pouvait s'empêcher de pousser. Rendus plus furieux par l'odeur du sang, les raffinements de leur cruauté atteignirent presque la dernière limite du possible; ils arrachèrent les yeux au P. Lalemant, et mirent à la place des charbons ardents; ils taillèrent sur les cuisses et les bras des deux martyrs des laminières de chair qu'il faisaient rotir et dévoraient sous leurs yeux. Le P. de Brebœuf rendit le dernier soupir le même jour, vers quatre heures de soir, après trois heures de tourments. Les bourreaux s'acharnèrent alors sur le P. Gabriel Lalemant qui fut torturé sans relâche jusqu'au lendemain, et dut de voir la fin de ses souffrances à un Iroquois, qui fatigué de le voir languir, depuis un jour et une nuit, l'acheva d'un coup de hache.

Les corps des deux martyrs furent recueillis avec respect après le départ des Iroquois, et inhumés le 21 mars. Le crâne du P. de Brebœuf fut apporté à Québec, et placé dans le socle d'un buste en argent envoyé au Canada par la famille de ce héros, et que les Dames de l'Hotel-Dieu de Québec gardent comme une page glorieuse de l'histoire de l'Eglise du Canada.

L'un des bourreaux du P. de Brebœuf, connu par les Français sous le nom de *Cendre-Chaude*, se convertit plus tard et devint un des plus zélés catéchistes.

Le P. Gabriel Lalemant, né à Paris en 1610, entra dans la compagnie de Jésus en 1630, et professa les sciences pendant

plusieurs années. Malgré la délicatesse de sa constitution, il désirait comme ses oncles, les PP. Charles et Jérôme Lalemant, se dévouer au service des missions du Canada. Ayant enfin obtenu cette faveur, il vint au Canada en 1646. Après avoir passé près de deux ans à la Résidence de Sillery, il fut envoyé au pays des Hurons, où six mois plus tard il avait le bonheur de cueillir la palme du martyre, n'ayant encore que trente-neuf ans.

Le P. de Brebœuf descendait d'une ancienne et noble famille normande des environs de Bayeux, que l'on dit avoir été la souche de la famille Arundel, en Angleterre. Il est justement regardé comme l'apôtre des Hurons qui comptaient à sa mort environ sept mille fidèles, et qu'il évangélisa un des premiers.

Le P. de Brebœuf se distinguait par un jugement supérieur, une prudence consommée, une douceur inaltérable et un courage que rien ne pouvait ébranler. Mais sa profonde humilité lui cachait ses éminentes qualités et lui faisait dire avec une touchante bonhomie : " Pour moi, je ne suis qu'un bœuf, bon seulement à tracer un sillon, et je ne possède aucun talent. " Quelques lignes trouvées, après sa mort, parmi ses résolutions écrites, attestent que depuis longtemps il s'était offert à Dieu pour le martyre. " Je vous promets, ô mon Dieu, " disait-il, " que si jamais vous m'offrez la grâce du martyre, je tâcherai de ne m'en pas rendre indigne; de sorte qu'à l'avenir je ne me regarderai point comme libre d'éviter l'occasion de mourir quand elle se présentera, jamais je ne dirai : c'est assez, quand il s'agira de travailler ou de souffrir pour Dieu. "

" Dans toute l'histoire du Canada, " dit l'historien Ferland, " on ne rencontre pas de plus grande figure que celle du P. Brebœuf. " L'Eglise du Canada peut donc, sans témérité, espérer qu'elle aura un jour la joie de voir le nom de ce héros chrétien inscrit au catalogue des saints.

L'importante bourgade Saint-Jean, comptant environ cinq cents familles, allait bientôt avoir le sort des autres. Au mois de novembre 1649, ses habitants apprirent que trois cents iroquois rôdaient dans les environs, épiant l'occasion de les surprendre. A cette nouvelle, tous ceux qui étaient en état de porter les armes, ne consultant que leur courage, s'avancèrent à leur rencontre. L'ennemi instruit de cette imprudente démarche, passa par des chemins détournés, et arriva inattendu à la bourgade, qui fut mise à feu et à sang.

Le P. Charles Garnier, issu d'une riche famille de Paris, était dans le moment le seul missionnaire résidant dans la bourgade. Pendant qu'il baptise, absout et prépare à mourir ceux qui ne peuvent fuir, il est atteint de deux balles et renversé baignant dans son sang. Revenu bientôt à lui-même, il se relève un peu pour prier, et apercevant à quelques pas un pauvre huron agonisant, il se traîne pour aller l'assister. Quelques iroquois ayant alors remarqué qu'il conservait un reste de vie, achevèrent leur œuvre en lui assénant deux coups de hache sur les tempes. Ce nouveau martyr n'avait encore que quarante-quatre ans.

Deux pères jésuites de la mission voisine, visitant le lendemain les ruines fumantes de la bourgade Saint-Jean, trouvèrent le corps du P. Garnier couvert d'une épaisse couche de cendres et de sang. Se dépouillant d'une partie de leurs habits pour couvrir ses restes précieux, ils les inhumèrent sur l'emplacement même de l'église. A cette époque la nation iroquoise comptait 25 000 âmes et 2 200 guerriers.

A la suite de ce dernier désastre, la nation huronne cessa de former une peuplade indépendante et se démembra complètement. Parmi les hurons échappés aux coups des Iroquois, les uns se réfugièrent chez les tribus de l'Ouest ou se donnèrent à leurs vainqueurs, les autres descendirent à Québec, et furent placés au printemps de 1651, à la pointe de l'île d'Orléans, dans l'endroit appelé aujourd'hui l'anse du fort.

Après la ruine de la nation huronne, la plupart des missionnaires employés dans les missions de cette tribu, repassèrent en France, à l'exception d'une trentaine qui restèrent au pays pour la desserte des Français et des sauvages chrétiens.

(A suivre)

SAINTE ENCRATIDA, VIERGE ET MARTYRE

(Suite)

X

MAÎTRE ET ESCLAVE.

Nos lecteurs se souviennent sans doute du guide que Marie la diaconesse donna à Encratida et à son cortège, le jour qu'ils arrivèrent à Saragosse. Lambert était son nom. Son maître pauvre l'avait chargé de cultiver ses champs sur la rive gauche de

l'Ebre et il avait tout lieu d'aimer et d'estimer son fidèle serviteur.

Les âmes généreuses, les amis du Seigneur s'apprécient bien vite, aussi Lambert s'était lié d'une étroite amitié avec Lupercius. Ils apprirent bientôt que Dacien avait donné l'ordre à tous les maîtres de dénoncer leurs esclaves chrétiens.

Le propriétaire de Lambert ne crut pas devoir désobéir. Il fit appeler son serviteur et lui demanda d'abjurer sa foi et d'aller sacrifier aux dieux.

« Impossible, répondit l'esclave, je respecte le préfet et vous, mais bien plus encore le Dieu qui m'a créé.

— Comment, demanda son maître, tu préfères la mort à une abjuration ? réfléchis : si tu m'obéis, tu n'as rien à craindre.

— Rien ne me sera plus agréable que de sacrifier ma vie au Seigneur, répondit le chrétien, je ne courberai pas la tête devant les dieux de l'empire, qui ne sont que des pierres inertes.

— Ce langage audacieux ne convient point à ta condition, lui fit observer son maître.

— Excusez-moi, répondit humblement Lambert. Je ne veux point vous offenser, je vous respecte comme ayant des droits sur moi, mais puis-je me taire lorsqu'on m'invite à renier mon Dieu, unique Créateur du ciel et du monde ?

— Tu ne dois obéissance qu'à moi seul, » fit le maître païen.

Lambert répondit :

« Avant tout il faut obéir au Créateur de toutes choses.

— Tu vas me faire tort, continua égoïstement le propriétaire, me priver de deux bras utiles et vigoureux.

— Ce n'est pas ma faute.

— Mais qui donc est responsable, si ce n'est toi ? » continua le patron.

Le chrétien répondit sans hésiter :

« Ceux qui ont dévoté la persécution et qui nous demandent de perdre notre âme pour sauver notre vie.

Le païen ricana alors avec ironie :

« Selon toi, c'est donc sur l'empereur, sur Dacien, que retombera ton sang.

— Vous l'avez dit, répondit Lambert, avec la charité d'un saint. Mais Dieu veuille leur pardonner et les bénir. S'ils me donnent la palme du martyre, comment ne prierai-je pas pour eux dans ce beau ciel, dont ils m'auront ouvert les portes.

— Son maître parut étonné et voulant connaître jusqu'au fond

les pensées de son esclave, il poursuivit :

« Dis-moi, si pour m'épargner la honte d'avoir un esclave chrétien, je te tuais ici dans l'obscurité, te privant des encouragements de tes frères, me pardonnerais-tu ?

— En doutez-vous, répondit Lambert, en le regardant avec une expression céleste; je ne puis vous le nier, vous commettriez une injustice, mais en faisant de moi votre victime, vous m'assureriez une telle gloire, un tel bonheur, qu'arrivé près de mon Dieu, j'lui demanderais de vous pardonner l'effusion de mon sang.

— Fou, fanatique, s'écria le maître, tu me fais compassion, mais cette piété ne va pas jusqu'à attirer sur moi, à ton profit, ridicule et danger. Ecoute donc ma sentence et obéis : va trouver le préfet et pour le satisfaire renonce à ta foi.

— Je ne le puis, affirma Lambert.

— Pourquoi donc ? ” insista le maître.

Le chrétien répliqua :

“ Parce que il faut se soumettre à Dieu avant d'obéir aux hommes. ”

Le patron s'anima :

“ Oublies-tu donc la parole que je viens de te dire ? Je puis te tuer ici. Nul ne me demandera compte de la mort d'un esclave obscur et insoumis aux ordres de l'empereur. ”

De sa main, Lambert désigna le ciel et dit :

“ Vous vous trompez, le Créateur voit tout, entend tout. Son tribunal rend la sentence supérieure à celles des autres.

— Ah ! ricana le maître, tu crains la mort.

— Non, répondit avec fermeté le chrétien : non, je proclame la puissance de Dieu : je me reconnais indigne du martyre, mais cette grâce comblerait les désirs de mon cœur. Toutefois, je sais qu'il punit l'homicide, épargnez-vous donc la responsabilité de ma mort et le châtement réservé aux bourreaux ; il ne manquera pas de mains prêtes à se teindre de mon sang.

— Tu me menaces, demanda le maître.

— Non, répondit l'esclave, mais je vous conjure de ne pas irriter Dieu. Laissez-moi me rendre auprès du préfet, en sa présence je confesserai ma foi et donnerai pour elle mon sang et ma vie. ”

Le païen l'interrompit :

“ Oui, présente-toi aux autels, mais adore les dieux et reviens à ton travail.

— Jamais, affirma courageusement Lambert.

— Renie ton Dieu, je te donnerai la liberté, demanda encore le persécuteur :

— Jamais, dit le chrétien, car en servant Dieu, je possède une liberté, que nul ne peut me ravir. »

Cette réponse fit du persécuteur un bourreau. Transporté de colère et de honte de se voir vaincu par un esclave, il s'écria :

« Chrétien, je ne veux pas de la confusion que tu m'imposes ! Il ne sera pas dit que je t'ai supporté chez moi. On ne racontera point qu'un misérable m'a résisté : meurs ! »

— Béni soit Dieu ! s'écria Lambert d'une voix céleste.

Ce furent les dernières paroles du martyr, sa tête tomba sous le tranchant de l'épée du maître. Son sang arrosa la terre qu'il cultivait avec tant de fidélité ; il était petit selon le monde, mais pour lui l'heure de la victoire avait sonné. Lambert l'esclave n'était plus. Lambert le martyr triomphait dans le ciel, son nom devait être connu de la terre entière, son secours réclamé partout.

Les compagnons du saint se jetèrent sur son corps, ils se hâtèrent de le traîner au bord de l'Ebre. L'heure de la persécution avait sonné. De nombreux martyrs avaient succombé ; déjà les eaux du fleuve en entraînaient un monceau ; de leurs blessures encore fraîches, s'échappait un sang généreux qui se mêlait aux ondes. Celui de Lambert vint ajouter une nouvelle gloire à ce céleste torrent.

Tertullien l'a dit : le sang des martyrs est une semence de chrétiens. Celui de Lambert devait enfanter au Christ des héros et des aînés.

(A suivre)

Mémento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à Portneuf, le 25 ; à Ste-Foye, le 26 ; à St-Ephrem, le 27 ; à Ste-Hélène, le 29 ; à St-Lazare, le 30. — Le Révérend M. Arthur Bouchard, curé de Carénage, aux Antilles, décédé le 12 septembre dernier, était membre de la caisse ecclésiastique St-Joseph.